

F-Saint-Aubin: Appareils et instruments médicaux et de laboratoire, appareils d'optique et de précision, appareils d'horlogerie, produits pharmaceutiques et consommables médicaux correspondants

2005/S 239-236080

AVIS DE MARCHÉ

Services

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT:

Synchrotron Soleil, L'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, à l'attention de Alain Morisse, F-91192 Saint-Aubin. Tél. 1 69 35 95 02. E-mail: laila.mohammedi@synchrotron-soleil.fr. Fax 1 69 35 94 57.

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: www.synchrotron-soleil.fr.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Synchrotron Soleil, L'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, à l'attention de Alain Morisse, F-91191 Saint-Aubin. Tél. 1 69 35 95 09. E-mail: laila.mohammedi@synchrotron-soleil.fr. Fax 1 69 35 94 57. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Synchrotron Soleil, L'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, à l'attention de Alain Morisse, F-91191 Saint-Aubin. Tél. 1 69 35 95 09. E-mail: laila.mohammedi@synchrotron-soleil.fr. Fax 1 69 35 94 57. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S):

Autre.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:

Avis d'appel public à la concurrence pour la fabrication de l'ensemble bloc optique de distribution du faisceau sur les 3 branches (M5-M7-M8).

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services:

Services.

Catégorie de service: n°

Lieu principal de prestation: Lieu-dit "l'Orme des Merisiers" à F-91192 Saint-Aubin.

II.1.3) L'avis implique:

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre:

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats:

SOLEIL est une source de rayonnement synchrotron en construction à Saint-Aubin (91 - Essonne), près de Paris. La source qui délivre le rayonnement Synchrotron est un anneau de stockage de 350 mètres de circonférence. La source Soleil fonctionnera avec des électrons à une énergie de 2,75 GeV. Elle est susceptible

de fournir du rayonnement à plus de quarante postes expérimentaux installés sur les lignes de lumière. PLEIADES est une ligne de lumière X-mous à ultra haute résolution (pouvoir résolvant ultime avoisinant les 100 000 à 50 eV) couvrant le domaine spectral entre 7 eV et 1 keV. PLEIADES est dédiée aux études spectroscopiques de physique atomique et moléculaire en phase diluée (atomes, molécules, ions, agrégats, molécules adsorbées sur des surfaces). La ligne de lumière PLEIADES sera constituée de plusieurs groupes d'éléments optiques: a) un groupe de 3 miroirs (M1) de préfocalisation; b) un monochromateur X-mous dont le principe est dérivé du système de Petersen, équipé de 4 réseaux plans en Si en incidence rasante et un miroir plan (M2), avec une fente de sortie à lèvres horizontales; c) 3 branches optiques avec fonction "OU" assurée par un bloc optique de distribution du faisceau comprenant des miroirs escamotables et échangeables sur place et plusieurs chambres de refocalisation afin de pouvoir focaliser le faisceau sur chacune de ces branches optiques.

Le lot demandé concerne l'étude et la réalisation du bloc optique principal de distribution du faisceau sur les trois branches de la ligne PLEIADES, avec sa chambre ultravide. La fourniture des moteurs et codeurs de position est comprise dans le lot. La fourniture des miroirs est exclue de ces lots. Il en est de même pour les pompes à vide et leurs contrôleurs, ainsi que pour les jauges de mesure du vide et leurs contrôleurs. La fourniture du support est en option.

L'ensemble bloc optique de distribution comprendra:

une ou deux chambres ultravide devant accueillir 5 miroirs: 3 miroirs échangeables à une même position ou escamotables, un miroir dans une position fixe et un miroir escamotable à une troisième position;

un mécanisme support de miroir pour trois miroirs échangeables sur place sous vide, en déviation horizontale (plan, torique convexe, torique concave), permettant de focaliser alternativement sur chacun des 3 points expérimentaux de la branche "moyenne focalisation" ou, en position escamotée, de laisser passer le faisceau vers la branche centrale dite "haute focalisation";

un mécanisme support de miroir pour un miroir sphérique convexe fixe en déviation horizontale permettant de focaliser le faisceau sur la branche optique dédiée au montage MAIA;

un mécanisme support de miroir permettant de d'accueillir un miroir torique escamotable en déviation horizontale permettant soit d'envoyer le faisceau sur la branche de l'expérience MAIA, soit de le laisser passer vers une des deux autres branches optiques.

Dans tous les cas, des mécanismes de réglage de ces miroirs sont à prévoir. Il est rappelé encore une fois que les miroirs ne font pas partie de la fourniture.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics):

33000000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP):

Non.

II.1.8) Division en lots:

Non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération:

Oui.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale:

II.2.2) Options:

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION:

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières:

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Situation juridique - références requises:

Les candidats relevant de l'Union Européenne fourniront:

- soit les formulaires DC4, DC5, et DC7 et tous les justificatifs,

- soit les informations suivantes dans un seul ou plusieurs documents accompagnés des justificatifs:

un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou équivalents,

les attestations de déclaration et du paiement des impôts, taxes et cotisations sociales permettant de justifier la situation de l'entreprise au 31 décembre de l'année précédente ou une copie de l'état annuel des certificats reçus (le DC7). Cette copie devra comporter la mention "copie attestée conforme à l'original" ainsi que la date et

la signature d'une personne habilitée à engager l'entreprise,

une lettre de candidature (ou DC4) signée du candidat et une attestation sur l'honneur signée du signataire du marché certifiant que ce dernier a reçu délégation de pouvoir pour engager l'entreprise à exécuter le marché,

pour les candidats appartenant à un groupe, une attestation certifiant de leur autonomie commerciale et leur situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe,

la copie du ou des jugements prononcés si la société est en redressement judiciaire,

ainsi qu'une attestation sur l'honneur certifiant:

qu'il n'est en état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle au qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente à l'étranger,

que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement (Article R.324-4 du code du travail) et qu'il n'a pas fait l'objet, au titre du travail illégal, d'une condamnation au cours des cinq dernières années portée au

bulletin no II du Casier Judiciaire (Articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail),

qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction pénale ou disciplinaire de participer à une procédure de

passation de marché initiée par une collectivité publique ou une entreprise contrôlée par une collectivité publique.

(Article 50 de la loi no 52-401 du 14.4.1952 modifié par l'article 56 de la loi no 78-753 du 17.7.1978).

Les candidats doivent fournir une lettre émanant de l'autorité compétente justifiant de la non présentation des documents.

Les candidats ne relevant pas de l'Union Européenne fourniront:

- soit les DC5 et les justificatifs,

- soit la liste de documents et l'attestation sur l'honneur mentionnés ci-dessus,

- s'ils produisent une lettre justifiant de la non présentation des documents, ils fournissent, en outre, une

déclaration faite devant une autorité administrative ou judiciaire de l'État où ils sont établis.

III.2.2) **Capacité économique et financière:**

III.2.3) **Capacité technique:**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Les candidats fourniront:

- leurs références professionnelles dans le domaine concerné en indiquant pour chaque marché: le nom du client, ses coordonnées, la date du marché, le montant, le lieu d'exécution, les moyens mis en œuvre et la mention que chaque marché a été réalisé dans les règles de l'art et mené régulièrement,
- la liste des moyens humains dont disposent les candidats,
- la liste des moyens techniques dont disposent les candidats,
- les références des sous-traitants avec lequel il travaille régulièrement.

III.2.4) **Marchés réservés:**

III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière :**

III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation:**

Non.

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure:**

Restreinte.

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer:**

Nombre d'opérateurs envisagé 5.

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue:**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution:**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous:

1. prix;
2. valeur technique;
3. délai;
4. qualité.

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée:**

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

ADM/AM/AM/05-1492.

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché:**

Numéro d'avis au JO: [2004/S 255-221281](#) du 31.12.2004.

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document**

descriptif

- IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:**
23.1.2006 - 12:00.
- IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés:**
- IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**
Anglais. Français.
- IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:**
- IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres:**

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE:**
- VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FOND COMMUNAUTAIRES:**
Non.
- VI.3) **AUTRES INFORMATIONS:**
Type de marché de fournitures (dans le cas d'un marché de fournitures): achat.
S'agit-il d'un accord-cadre? Non.
Des candidats ont-ils déjà été sélectionnés? (le cas échéant et uniquement dans le cas d'une procédure négociée): non.
Critères d'attribution: par ordre de priorité décroissante: non.
S'agit-il d'un avis non obligatoire? Non.
Origine de fonds: CNRS, CEA, collectivités territoriales (CRIF, CG91, région Centre,...).
L'appel d'offres consécutif à cet AAPC sera sur performances.
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours:**
- VI.4.2) **Introduction des recours:**
- VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:**
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**
6.12.2005.